C.S. VALLÉE-DU-RICHELIEU

McMasterville, 2 novembre 2026

COMMUNIQUÉ 20261101-1

Révision de l'échéancier d'inscription et de paiement – Saison estivale

Afin d'optimiser l'organisation de la saison estivale et d'assurer une gestion financière plus rigoureuse, le Conseil d'administration a approuvé la révision de l'échéancier de l'inscription et du paiement pour les joueurs et joueuses qui évoluent dans nos programmes à l'année, soit le PLSJQ, la LDP et LDIR (selon l'âge).

À compter de cet automne, la confirmation de l'inscription à la saison estivale devra être effectuée dès le 1er décembre. Cette modification permettra au Club de mieux planifier les différentes étapes préparatoires, notamment les inscriptions aux ligues, la constitution des listes officielles d'équipes, la gestion des joueurs et joueuses mutés, la commande et la distribution des équipements, ainsi que la confirmation des éducateurs, éducatrices, gérants et gérantes. Cette planification anticipée facilitera également la transition vers la saison extérieure, prévue en avril.

Ce nouvel échéancier permettra aussi au Club de mieux respecter les exigences réglementaires de Soccer Québec pour certaines catégories et de confirmer plus rapidement les équipes qui seront actives au cours de la prochaine saison estivale. Le Club pourra ainsi communiquer plus tôt ses alignements et ses intentions, offrant aux joueurs et joueuses, aux parents ainsi qu'aux membres du personnel d'encadrement une meilleure visibilité pour préparer la prochaine saison.

Nous sommes conscients que la vie nous réserve parfois des surprises et qu'un engagement pris en décembre peut subir quelques modifications hors de notre contrôle. Bien que l'inscription et le paiement anticipés nous permettent de mieux planifier la saison estivale, nous comprenons que la situation des familles puisse évoluer entre-temps. Ainsi, si un joueur ou une joueuse ne peut finalement pas participer à la saison estivale, les frais versés à l'avance lui seront entièrement remboursés. Cette

approche vise à concilier les besoins de planification du Club avec la réalité des familles, en faisant preuve de transparence et de flexibilité face aux imprévus.

Une meilleure prévisibilité pour les familles

Le Club est conscient de l'augmentation du coût de la vie et de la pression que peuvent représenter les dépenses familiales, particulièrement à l'approche de la saison estivale. En révisant l'échéancier de paiement, nous souhaitons répartir les versements sur une période plus longue afin de réduire les sommes à débourser en une seule fois et de permettre aux familles de mieux planifier leur budget.

Cette approche vise également à offrir davantage de transparence en permettant aux familles de connaître plus tôt leurs engagements financiers pour la saison à venir et d'intégrer ces dépenses à leur planification budgétaire.

Par cette révision, le Club souhaite donc concilier une meilleure prévisibilité financière pour l'organisation avec une approche plus souple et transparente pour les familles, tout en préservant la qualité, la stabilité et la pérennité de ses programmes.

Besoin d'un arrangement de paiement?

Les familles qui souhaitent discuter de modalités de paiement adaptées à leur situation sont invitées à communiquer directement avec moi via courriel à (tzummop@csvr.ca). Nous vous encourageons également à consulter notre politique financière, accessible lors du processus d'inscription, afin de prendre connaissance des modalités et des conditions applicables.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre confiance. Ces ajustements visent à améliorer notre planification, à mieux accompagner les familles et à continuer d'offrir un environnement de développement de qualité à l'ensemble de nos joueurs et joueuses.